



# RAPPORT 2020



UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS  
Chambre fribourgeoise d'agriculture

## SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
L'ANNEE AGRICOLE 2019 EN CHIFFRES	4
DEFENSE PROFESSIONNELLE	6
SERVICES	9
GERANCES	12
COMMISSIONS DE L'UPF	16
MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF	18
DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP	18
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF	19

## IMPRESSUM

*Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine est principalement utilisée dans ce rapport. La forme féminine est, bien sûr, toujours incluse.*

**Editeur:** Union des Paysans Fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, Fax 026 467 30 01, info@upf-fbv.ch, www.agri-fribourg.ch. **Collaboration:** Beat Andrey (BA), Pierre-Alain Bapst (PAB), Marc Bovet (MB), Lucas Dupré (LD), Lucien Eggertswyler (LE), Joël Etter (JE), Fritz Glauser (FG), Martine Kurzo (MK), Luciane Lapierre (LL), Frédéric Ménétrety (FM), Nicole Neuhaus (NN), Julia Overney (JO), Jacques Pasquier (JP), André Remy (AR), Claire Wohlhauser (CW). **Conception graphique et mise en page:** Administration UPF. **Traduction:** Trait d'Union, Administration UPF. **Photos:** Chambre fribourgeoise d'agriculture (FM). **Impression:** Imprimerie St-Paul, Bd de Pérolles 38, 1700 Fribourg (papier blanchi sans chlore). Novembre 2020.



## LE MOT DU ...

### ... PRESIDENT

Rien de particulier à signaler pour ce que nous décrivons normalement comme l'année agricole, à savoir les conditions météorologiques, les rendements et le revenu. Agronomiquement parlant, l'année a été bonne. Pourtant, le revenu que nous tirons de nos activités est toujours trop faible. Les améliorations calculées dans les statistiques des services fédéraux n'y changent rien. Le niveau reste trop bas. Les périodes de sécheresse passées ont vite été oubliées. La nature a beaucoup compensé.

Avec le comité, ce qui me préoccupe davantage, c'est la pluie de critiques qui nous tombe dessus. Qu'il soit question de mesures écologiques, de réduction de l'usage des produits phytosanitaires ou de recours aux engrais minéraux, nos messages positifs sont couverts par les accusations systématiques. Les organisations écologiques riches à millions se permettent de salir toute une profession. Pourquoi ne tirent-elles pas sur l'administration fédérale ou les entreprises agrochimiques? Car ce sont elles, avec leurs injonctions quotidiennes et en perpétuel changement, qui compliquent la vie agricole.

Nous ne faisons assurément pas tout juste, mais nous ne faisons pas non plus tout faux! Nous, les paysans, nous sommes toujours prêts à soutenir le changement, s'il favorise la nature, l'environnement et aussi l'agriculture. Une agriculture responsable a besoin de plus de discussions portant sur du concret, de moins de pouvoir pour les entreprises tournées vers le profit, de plus d'engagement des pouvoirs publics et de plus de soutien des consommateurs à travers des achats cohérents.

Nous voulons faire progresser la durabilité de notre production! Mais dans ce domaine, les deux initiatives (eau propre et sans pesticides de synthèse) sont extrémistes. Battons-nous avec détermination pour une agriculture productrice, proche de la nature et nourricière et contre les initiatives extrémistes qui sont tout sauf durables!

Fritz Glauser

### ... DIRECTEUR

La pandémie de coronavirus a mis à rude épreuve notre vie quotidienne. Au cours des dernières décennies, jamais une crise n'aura autant repoussé dans ses retranchements fondamentaux l'économie, les autorités, les relations sociales ou la vie de famille parfois durement éprouvée par la maladie.

Il était impensable d'imaginer les contraintes sociales, économiques et sanitaires que la crise imposerait. Rapidement, il a fallu accepter les épreuves comme les contraintes et prendre les bonnes mesures pour braver les incertitudes. Une période de crise révèle la nécessité de se concentrer sur l'essentiel. Il a vite été démontré à quel point se nourrir est finalement l'essence même de la vie. La panique a gagné de nombreux consommateurs. L'agriculture et le travail si important des familles paysannes ont à nouveau été reconnus à leur juste valeur. E conduite, déconsidérée, réduite trop souvent à l'entretien du paysage, l'agriculture a paru à nouveau plus importante aux yeux des autorités, de l'économie et de ses concitoyens. Le pays s'est souvenu que la nourriture a une origine paysanne, qu'avant l'usine, ce sont des mains qui travaillent la terre pour nourrir l'humanité, que derrière chaque repas, il y a du travail et de la sueur mal payés.

L'agriculture a su assumer ses responsabilités durant la crise. Dans un esprit de solidarité avec ses concitoyens, le secteur agricole s'est concerté et a travaillé afin de réagir au plus vite aux changements intervenus sur les marchés pour pallier aux contraintes qui pesaient sur la chaîne de production alimentaire. Si quelques marchands ont profité de la situation et fait pression sur les prix, la majorité du secteur primaire a travaillé en étant responsable et en relative bonne collaboration.

Familles paysannes, employés agricoles, collaborateurs et représentants des organisations agricoles et de la chaîne de production, toutes et tous ont effectué avec cœur et force un travail exceptionnel et de grande valeur. A toutes et tous merci!

Frédéric Ménétreay

## L'ANNEE AGRICOLE 2019 EN CHIFFRES

### Les chaleurs d'été

L'année 2019 a été marquée, en été, par deux grandes vagues de chaleur. L'été a atteint une température moyenne nationale de 15,5 °C et s'inscrit dans la série des étés chauds de 2015, 2017 et 2018. Contrairement à l'année précédente, de nombreuses régions de Suisse ont eu des précipitations suffisantes durant l'été. L'automne a été doux et, en novembre, le sixième automne le plus chaud depuis le début des mesures en 1864 s'est terminé en Suisse.

Un début précoce de la récolte de foin fin avril/début mai a permis la récolte d'une bonne qualité du fourrage sec avec une haute teneur en protéines. Le temps a été favorable pour l'année céréalière. En conséquence, la récolte a été de bonne qualité. Pour le blé panifiable, la récolte d'environ 388'000 tonnes a été légèrement supérieure à celle de 2018, mais n'a pas atteint la récolte record de 2017. Avec 469'221 tonnes, le volume total de céréales fourragères a augmenté de 30'000 tonnes par rapport à l'année précédente, principalement en raison des rendements nettement plus élevés du maïs grain. Toutefois, la demande de céréales fourragères nationales, à savoir le blé fourrager et le maïs grain, continue de loin de dépasser l'offre.

La production de sucre a baissé avec environ 240'000 tonnes de sucre, y compris biologique. Environ 90 % du sucre conventionnel provient de la betterave suisse. La production est à nouveau insuffisante pour répondre à la demande de sucre suisse.

La récolte de colza a été d'un peu moins de 68'000 tonnes. L'une des raisons de la faible récolte est la forte pression exercée par les parasites cette année. En revanche, au printemps, les périodes de gel ont eu un effet négatif.

La récolte de pommes de terre 2019 fut inférieure d'environ 33'000 tonnes à celle de l'année précédente, qui était de 414'337 tonnes. Avec 428 kilos par are, la récolte de pommes de terre a été légèrement inférieure à celle de l'année dernière (453 kg/are).

La saison des légumes a bien démarré, avec des rendements initiaux comme l'année précédente. A partir du mois de juin, la production de légumes est tombée bien au-dessous des niveaux de production des années précédentes. Les importations ont été inférieures à celles des années précédentes.

En terme de qualité, les récoltes de pommes et d'autres fruits ont été très bonnes. Les viticulteurs peuvent se réjouir d'une année viticole 2019 normale. Au printemps, des gelées ont menacé les raisins, suivies d'une pression fongique due au temps chaud et humide de l'été.

### Un prix du lait trop bas

Le marché du lait fut assez stable en 2019 et les prix n'ont malheureusement que faiblement progressé. La production laitière a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente pendant presque toute l'année, la baisse la plus forte ayant été enregistrée au début de l'année. La production cumulée de janvier à décembre 2019 s'est élevée à 3'399'271 tonnes. Elle était ainsi inférieure de 55'157 tonnes (-1,6 %) à celle de la même période en 2018 et de 34'733 tonnes (-1,0 %) à celle de la même période en 2017. Le nombre de vaches laitières en août a atteint un niveau historiquement bas de 533'000. Les importations de beurre par un grand distributeur début décembre ont suscité des réactions critiques dans l'industrie laitière. Les raisons de la diminution d'environ 90 % des stocks de beurre en décembre par rapport à l'année précédente sont notamment la baisse de la production laitière et l'augmentation de la production de fromages.

La production cumulée de fromages de janvier à décembre 2019 a atteint 195'114 tonnes. Elle était ainsi supérieure de 3'793 tonnes (+2,0 %) à celle de la même période en 2018. Les exportations cumulées de fromages de janvier à décembre 2019 se montent à 75'877 tonnes et affichent une hausse de 3'282 tonnes, soit de 4,5 % par rapport à la même période en 2018. Entre janvier et décembre 2019, les importations de fromages se sont élevées au total à 64'129 tonnes, soit 1'761



## L'ANNEE AGRICOLE 2019 EN CHIFFRES

tonnes ou 2,8 % de plus qu'en 2018. La hausse des importations, année après année, augmente malheureusement petit à petit la part de fromages importés consommés en Suisse.

En 2019, la production indigène d'œufs a dépassé pour la première fois le milliard, soit 2,8 % de plus que l'année 2018. La production d'œufs bio a joué un rôle important dans cette croissance en 2019. La part de la production indigène et la consommation de volaille par habitant sont restées stables. Grâce à la réduction notable de la production de viande de porc, il a été possible en 2019, après une hausse sensible des prix au printemps, d'éviter de grosses fluctuations, et les prix des porcs sont restés à un bon niveau.

### La valeur de la production agricole

Selon les données de l'Office fédéral de l'agriculture, la valeur de la production agricole est estimée pour 2019 à 10,98 milliards de francs. Elle est de 5,3 % plus élevée que la valeur moyenne des trois années de 2016 à 2018. Les conditions atmosphériques printanières étaient changeantes. Après la sécheresse de l'année 2018, la production d'herbages s'est rétablie, si bien qu'il a été possible de reconstituer les stocks de fourrages grossiers. La canicule qui a régné en juin et en juillet a également ralenti la croissance de la végétation, sans avoir de conséquences graves sur le volume des récoltes. Les rendements des cultures n'ont pas atteint des valeurs record. Quant à la production animale, sa valeur s'est améliorée par rapport à l'année précédente.

La valeur de la production végétale, qui s'est établie en 2019 à 4,577 milliards de francs y compris l'horticulture productrice, a augmenté de 4,1 % par rapport à 2018. La production animale a progressé de 2,2 % pour atteindre 5,183 milliards de francs. Les consommations intermédiaires constituent le premier poste des dépenses et se chiffrent à 6,822 milliards de francs, soit une hausse de 3,4 %. A l'origine de cette hausse compte pour beaucoup le renchérissement des fourrages, dont les prix ont beaucoup augmenté en raison de la sécheresse de 2018. Le revenu net des entreprises agricoles est

de 3,171 milliards de francs, un revenu en hausse de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent.

La valeur de la production agricole fribourgeoise a augmenté à 772 millions de francs. Elle représente une évolution positive de 3,92 % un peu plus élevée que la valeur suisse (figure 1).

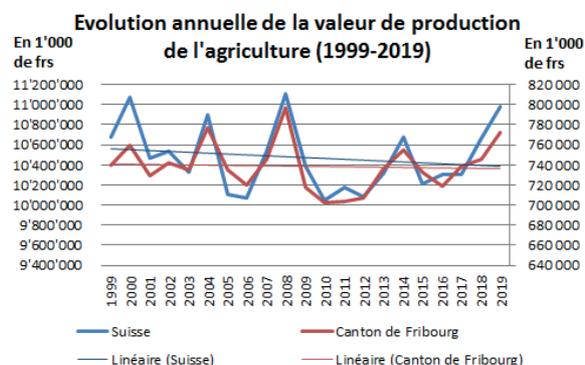


Figure 1: Valeur de production agricole en Suisse et dans le canton de Fribourg

### Evolution du nombre d'exploitations dans le canton de Fribourg

Année	2000	2017	2018	2019
Exploitations	3'804	2'840	2'762	2'726
Evolution annuelle		-26	-78	-36
		-0.9%	-2.75%	-1,30%

Table 1: Les exploitations agricoles fribourgeoises

La diminution du nombre d'exploitations en 2019 était moins importante sur Fribourg avec une baisse de -1,30 % (table 1). En comparaison avec l'évolution annuelle suisse, la baisse est plus faible en Suisse avec -1,60 % d'exploitations (table 2). Le cap symbolique de moins de 50'000 exploitations agricoles en Suisse sera bientôt atteint.

### Evolution du nombre d'exploitations en Suisse

Année	2000	2017	2018	2019
Exploitations	70'537	51'620	50'852	50'038
Evolution annuelle		-643	-768	-814
		-1.2%	-1.49%	-1.60%

Table 2: Les exploitations agricoles suisses

Sources: Office fédéral de la statistique / Union Suisse des Paysans-Agristat (FM) •

## DEFENSE PROFESSIONNELLE

### Crise du coronavirus

La situation exceptionnelle dans laquelle le coronavirus a plongé le pays fut source de multiples problèmes pour l'agriculture. Pour ses membres, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a accompli un nombre très important de démarches tout au long de l'année afin de faciliter les conditions de travail du secteur agricole. Des communications spécifiques ont été entreprises selon les secteurs de production. Des réponses et solutions ont été trouvées en relation aux problèmes avec le personnel agricole, les ordres de marches de l'armée, l'écoulement de produits sur les fermes, la baisse des prix du bétail, les conditions sanitaires ou les aspects de mise en quarantaine et isolement. Au début de la crise, le secteur agricole a surtout dû s'adapter en urgence pour continuer à garantir l'approvisionnement alimentaire du pays. Après quelques semaines d'inquiétude, les approvisionnements en intrants nécessaires au bon fonctionnement du secteur primaire ont été assez vite assurés. La situation fut critique surtout pour les garanties d'engagement du personnel agricole étranger.

L'agriculture ayant été reconnue comme un secteur d'importance systémique, elle a pu continuer à engager des employés étrangers. En collaboration avec le Service de la population et des migrants, des solutions pragmatiques ont été mises en place pour faciliter le déplacement du personnel agricole. Nombreux sont nos concitoyens qui se sont annoncés pour s'engager à travailler sur les fermes. Des interventions ont été faites afin de régler les problèmes des agriculteurs ayant reçu des ordres de marche pour la protection civile ou l'armée. Un point positif de la crise fut la diminution du tourisme d'achat, l'accroissement de la consommation indigène et l'augmentation de la consommation locale et de proximité. Le travail sur les exploitations n'a pas été trop touché au cours de l'année. Grâce à la météo favorable à l'année agricole, la production fut bonne malgré les inquiétudes du début de crise. L'agriculture a tenu son rôle en produisant des denrées alimentaires de qualité et de proximité, essentielles en

période de crise. Une très bonne collaboration a été entretenue avec la cellule de crise cantonale et la DIAF pour régler et discuter des problèmes liés à l'agriculture.

A la sortie de la crise, politiciens et concitoyens devront se souvenir de l'importance vitale de l'agriculture. A l'avenir, il ne faudra pas continuer à démanteler un secteur agricole qui a dû à nouveau prouver sa capacité d'adaptation en temps de crise et a su assumer son rôle.

### Politique agricole PA22+

En août 2020, la Commission pour l'économie et les redevances du Conseil des Etats a décidé de suspendre les travaux relatifs à cette PA22+. Le Conseil des Etats se prononcera lors de sa session d'hiver sur cette décision, le Conseil national suivra en 2021. Il est nécessaire de corriger la PA22+ pour maintenir le taux brut d'auto-approvisionnement et prévenir une baisse des revenus de l'agriculture, déjà très bas, par rapport aux salaires comparables. (FM)

### Avenir de la formation professionnelle

En 2010, une réforme générale de la formation initiale a été mise en œuvre dans le secteur de l'agriculture. Tous les 5 ans, une évaluation des buts doit avoir lieu. Pour déterminer l'évolution nécessaire à concrétiser, une «Enquête sur le développement de la formation professionnelle initiale» a été réalisée par l'organisation du monde du travail pour l'agriculture AgriAliForm. Elle a été faite auprès des Chambres d'agriculture cantonales, représentant de l'OrTra dans les cantons et de leurs membres afin de réunir les avis des agriculteurs et centres de formation agricoles. Pour Fribourg, l'étude a été coordonnée et rédigée par la Chambre fribourgeoise d'agriculture. La prise de position fribourgeoise est l'aboutissement de plusieurs séances de groupes avec les formateurs et de la mise en valeur de questionnaires réalisés auprès des enseignants, des élèves de l'école d'agriculture et des exploitants agricoles. La consultation est fondamentalement basée sur les souhaits de la base paysanne. Le point central et primordial



## DEFENSE PROFESSIONNELLE

qui ressort des discussions et des réponses reçues est la nécessité de l'amélioration de la formation qui doit passer par une augmentation d'une année de la durée de la formation agricole de base, pour passer à quatre ans. Avec les exigences actuelles de la profession d'agriculteur, un développement adapté de la formation passe, comme avant la dernière réforme, à un enseignement de la formation agricole de base sur quatre ans. Améliorer la formation de base est une nécessité absolue pour faire face aux défis professionnels futurs. Y renoncer serait ouvrir la porte aux exigences posées par des organisations non paysannes. Le passage à quatre ans permettrait d'éviter l'imposition de nouvelles exigences légales de formation, hors formation de base, pour l'exercice de la profession d'agriculteur avec un CFC solide. Pour relever ce défi, l'agriculture doit faire le choix de l'amélioration de la formation de base menant au CFC d'agriculteur et d'agricultrice. (FM)

### Initiatives anti phytosanitaires

En discussion depuis plusieurs années, les votations sur les deux initiatives fédérales auront lieu en 2021. Les deux initiatives ne sont pas acceptables pour la majorité du secteur agricole. L'initiative «Eau propre» veut réserver les paiements directs aux agriculteurs n'épandant pas de pesticides et nourrissant leurs animaux avec les fourrages produits sur leur propre exploitation. L'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» veut interdire tous les pesticides de synthèse dans la production et la transformation des produits agricoles et l'entretien du territoire. L'importation de denrées alimentaires sans pesticides est également demandée. En cas d'acceptations des initiatives, l'agriculture sera discriminée comme seul secteur économique soumis à des règles qui favoriseront plus d'importations, c'est inacceptable. (FM)

### Taxe sur la plus-value

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la modification de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATEC) introduisant la taxe sur la plus-value est entrée en vigueur. Cette modification prévoit

le prélèvement d'une taxe de 20 % sur la plus-value résultant de mises en zone à bâtir et de changements d'affectation. Les montants perçus auprès des propriétaires fonciers seront versés dans un Fonds cantonal. Cette taxe sur la plus-value ayant des incidences importantes pour l'agriculture, la CFA a entrepris les démarches nécessaires afin d'améliorer la considération des exploitations agricoles dans le projet en révision. (FM)

### Refus de la loi sur la chasse

Le peuple suisse a rejeté la révision de la loi sur la chasse, datant d'il y a 34 ans, par 51,9 % de voix contre. Les électeurs ont raté l'occasion de renforcer la protection des animaux et des espèces, et de fixer des règles claires pour la cohabitation entre le loup et les animaux de rente. Ce résultat obtenu par les opposants à coup de millions est regrettable pour les régions de montagne et l'agriculture, puisque les zones urbaines ont massivement voté contre la nouvelle loi. L'adoption d'une nouvelle loi sur la chasse adaptée est maintenant peu probable dans un proche avenir. Pour les prochaines années, il faut craindre une pression toujours plus forte des grands prédateurs sur certains estivages. Sans mesure de limitation du développement des populations de grands prédateurs, les conflits sont programmés. (FM)

### Soutien à la production de betteraves sucrières

La production sucrière suisse est aujourd'hui en grand danger. L'abandon abrupt des néonicotinoïdes laisse la branche dans une impasse sans moyen de lutte contre la jaunisse de la betterave. Cette situation catastrophique mènera à terme à l'abandon pur et simple de la culture de betteraves dans le canton de Fribourg et au sacrifice de toute une filière de production sucrière indigène d'excellente qualité.

En octobre 2020, le Grand Conseil fribourgeois a décidé de soutenir les producteurs de betteraves sucrières. Après le Conseil d'Etat, le Parlement fribourgeois s'est aussi engagé à promouvoir la production nationale de sucre. Avec l'adoption

## DEFENSE PROFESSIONNELLE

PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.   
www.agriculture.ch

de l'initiative cantonale Glauser/Grandgirard, une étape importante a été franchie pour garantir la pérennité de la production du sucre suisse à l'avenir. Après un intense débat, le Grand Conseil a approuvé la motion de Fritz Glauser et Pierre-André Grandgirard. Par 59 voix contre 35 et 5 absentions, l'initiative cantonale «Eviter la fin de la production de betteraves sucrières suisses» a été acceptée. Selon le texte de l'initiative, le gouvernement fribourgeois doit s'engager auprès des autorités fédérales pour qu'elles accordent une licence temporaire pour l'utilisation de l'enrobage «Gauch» pour les semences de betteraves sucrières.

L'Union des Paysans Fribourgeois et l'Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre sont très satisfaits de l'acceptation de l'initiative cantonale par le Parlement fribourgeois.

Malheureusement, l'Office fédéral de l'agriculture a refusé la demande d'autorisation d'urgence temporaire pour le traitement des semences de betteraves sucrières avec une néonicotinoïde. Ce, alors que de nombreux Etats membres de l'UE ont obtenu une dérogation pour l'enrobage des semences par des néonicotinoïdes pour 2020. Le processus politique sera poursuivi afin de faire trancher le Parlement fédéral. (FM)

### Brunch du 1<sup>er</sup> août 2020

Cette année a été une année hors du commun. Le brunch du 1<sup>er</sup> août aussi. On est resté longtemps dans l'incertitude sur la possibilité et la manière de réaliser cet événement apprécié. A la fin mai, l'Union Suisse des Paysans a donné le feu vert à son organisation. La 28<sup>e</sup> édition de cette grande tradition a représenté un défi pour les exploitations agricoles concernées. Il fallait respecter les mesures de protection de l'Office fédéral de la santé publique. Un concept de protection élaboré à cet effet a servi de guide pratique. Pour la première fois, la solution du «brunch à l'emporter» a été proposée.

Dans ces circonstances particulières, 150 exploitations de tout le pays ont participé au brunch 2020, soit un peu moins de la moitié des éditions

antérieures (2019: 360 exploitations). Dans le canton de Fribourg, trois exploitations (onze en 2019) ont décidé de s'engager malgré la situation. Les fermes fribourgeoises ayant participé au brunch 2020 sont les suivantes:

- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- Fam. Siulene et Sébastien Bise, Cheyres
- Fam. Claude Magnin, Cottens

L'Union des Paysans Fribourgeois remercie les trois familles ayant organisé ce délicieux déjeuner paysan sur leur exploitation. Le brunch offre une occasion idéale pour créer des contacts avec la population et mieux faire connaître l'agriculture suisse. De nombreuses exploitations en profitent aussi pour promouvoir la vente de leurs produits ou d'autres offres. Il n'est pas nécessaire d'organiser un grand événement, les petits brunchs sont aussi appréciés. Les fermes participantes peuvent déterminer elles-mêmes le nombre de places proposées.

Nous espérons que la situation se sera normalisée d'ici la prochaine édition. Nous continuons de chercher des exploitations intéressées. Toutes les informations importantes peuvent être obtenues sur le site [www.brunch.ch](http://www.brunch.ch). L'Union des Paysans Fribourgeois vous renseigne volontiers. (JO)

### Changements de gérants

Au cours de l'année écoulée, plusieurs changements sont intervenus dans les sociétés gérées par la Chambre fribourgeoise d'agriculture:

- Lucien Eggertswyler est, depuis avril 2020, gérant du Service d'entraide et de dépannage en agriculture (SECADA). Il a repris cette tâche de Monika Bineau.
- Joël Etter a succédé à Christophe Goumaz à la gérance de l'Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre.
- Jacques Pasquier a repris la gérance de l'Association fribourgeoise des fermiers, en remplacement de Christophe Goumaz.

Nous souhaitons plein succès aux nouveaux gérants dans leurs diverses activités. (JO) •



## SERVICES

### Environnement et développement rural

#### Une année en pointillés

Les assemblées générales agendées en début d'année ont pu avoir lieu normalement. Cela a été le cas notamment des associations qualité paysage (QP) Broye et Gruyère-Veveyse et de quelques réseaux écologiques. A partir du mois de mars, tout a été annulé et repoussé à une date ultérieure.

#### Réseaux écologiques

Une vingtaine d'agriculteurs ont reçu la visite de la biologiste pour des conseils individuels. Les prochaines rencontres auront lieu en fin d'année.

Au mois de juillet, un suivi de tous les réseaux est opéré. Pour chacun, un relevé des Lépidoptères est effectué sur quelques surfaces de référence. Malheureusement, cette année, peu d'espèces de papillons étaient visibles. La Belle-Dame (*Vanessa cardui*) notamment, qui était très présente l'année passée, n'a pas été aperçue. Ce beau papillon migrateur dépend des conditions météorologiques aussi bien en Europe qu'en Afrique. Par contre le Demi-deuil (*Melanargia galathea*), espèce caractéristique de la plupart des réseaux, a été régulièrement observé.

Dans la Broye, les 10 % laissés non fauchés après le 15 juin dans une prairie extensive étaient envahis de vergerette annuelle (*Erigeron annuus*). Cette plante, fréquente le long des chemins, est une néophyte invasive et doit impérativement être arrachée. Elle se reconnaît à ses petites fleurs blanches ressemblant à de la camomille. Elle se distingue par l'absence d'odeur de ses fleurs et ses feuilles larges.



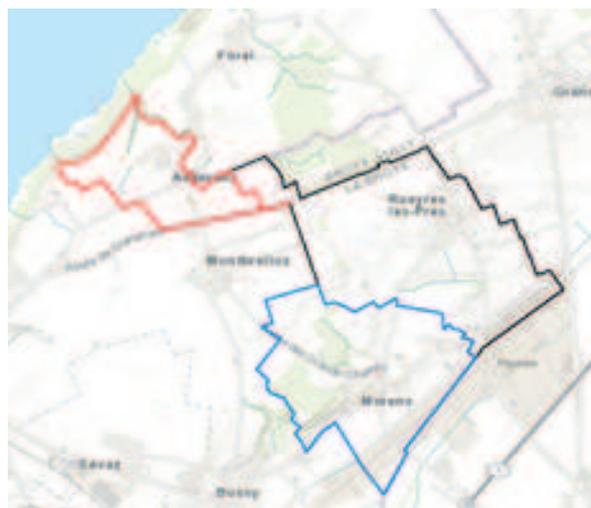
Camomille matricaire



Vergerette annuelle

En cas de suspicion, il convient de prévenir la biologiste.

A la fin du mois de janvier, deux réseaux ont atteint le stade du rapport intermédiaire; la Molière et Rueyres-les-Prés. Le rapport intermédiaire a été l'occasion pour Rueyres-les-Prés d'étendre son périmètre jusqu'aux anciennes communes d'Autavaux et de Morens. Trois agriculteurs ont ainsi pu rejoindre le réseau. La surface agricole a presque doublé, passant de 273 à 522 ha.



Périmètre du réseau de Rueyres-les-Prés en 2020

#### Compte-rendu de la journée QP du 24 septembre

Mathieu Raemy de l'OFAG a présenté les stratégies fédérales concernant l'avenir de la QP. Les rapports finaux sont attendus à l'échéance, soit après huit ans de fonctionnement. Les projets seront ensuite prolongés jusqu'à la mise en route des stratégies agricoles régionales (SAR) qui regrouperont la QP, les réseaux et la gestion des ressources. L'entrée en vigueur des SAR n'est pas prévue avant 2025. Actuellement, la Confédération a défini cinq projets pilotes à travers la Suisse, dont un dans la Broye valdo-fribourgeoise. Les projets pilotes ainsi que les rapports finaux serviront de base aux exigences des SAR. (LL)

## SERVICES

### Assurances

La base d'un portefeuille d'assurances adaptées à son exploitation agricole est un excellent conseil ciblé sur l'essentiel, soit la sécurité et l'avenir de la famille paysanne. Le service UPF-Assurances s'investit pour que les exploitations agricoles disposent des meilleures assurances pour les bons risques, sans doublons et aux meilleures primes possibles. Des montants très importants, parfois de plusieurs dizaines de milliers de francs, peuvent être économisés en optimisant ses assurances.

Autant pour l'assurance globale du personnel, que pour les assurances de l'exploitation, de la famille ou de la prévoyance, nos conseillers sont des spécialistes en assurances connaissant les particularités de l'agriculture. Ils peuvent se référer à des produits d'assurances éprouvés, conçus spécifiquement pour les besoins de l'agriculture. Ces avantages font la différence, car offrir un conseil sans engagement et compter sur un soutien professionnel et compétent aident à améliorer le revenu des familles paysannes.

Alexandre Ducrot, spécialiste en assurances, et Lisa Iemmello ont débuté leur activité au sein du service en 2020. Alain Seydoux a choisi de s'orienter vers un nouveau défi professionnel. Nous le remercions pour son investissement avec succès au développement des conseils en assurances agricoles. (FM)

### Agro Service

#### Plateforme en ligne pour la gestion du personnel

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, la Chambre fribourgeoise d'agriculture (CFA) propose une solution globale pour la gestion du personnel. Il s'agit d'une plateforme en ligne permettant d'enregistrer facilement des employés agricoles pour l'établissement de contrats de travail, de décomptes et certificats de salaire. Le compte d'utilisateur peut aussi être combiné avec une timbreuse qui permet de remplacer la saisie manuelle du temps de travail, lequel est automatiquement enregistré dans le système.

La CFA propose aussi un service de maintenance de cette plateforme. L'exploitant-e doit simplement communiquer les données personnelles de ses collaborateurs et les heures de travail mensuelles.

Plus de 150 exploitations agricoles fribourgeoises se sont déjà enregistrées sur la plateforme en ligne. (JE)

#### Cours pour conducteurs de chariots de manutention selon la directive CFST 6518

Depuis 2017, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) oblige les conducteurs de chariots de manutention (chariots élévateurs à contrepoids, chariots à mât rétractable, chariots à prise latérale et chariots télescopiques) à obtenir une attestation de formation conforme à la directive CFST 6518.

Pour le secteur agricole, cela implique que tous les employeurs et employés agricoles conduisant des chariots de manutention ont l'obligation de suivre un cours de deux jours à ce sujet.

La CFA s'est penchée sur cette question à la fin 2019 dans le but de proposer des cours à ses membres, rapidement et à prix avantageux. Durant deux jours, les participants au cours recevront une formation aussi bien théorique que pratique par des spécialistes du maniement des chariots de manutention. Les cours ont été audités par la SUVA.

Dix cours comptant à chaque fois six participants ont déjà été réalisés. Les cours ont dû être interrompus en raison du coronavirus et des travaux des champs saisonniers. Ils reprendront dès que la situation le permettra. (JE)

#### Expertises et taxations UPF

L'année 2020 aura été marquée par le développement des affaires traitées par le Service expertises et taxations. La période 2018-2019 avait été marquée au niveau fédéral par des changements et adaptations importants apportés à la taxation des valeurs de rendement et charges maximales. Pour



## SERVICES

mémoire, le guide pour l'estimation de la valeur de rendement agricole est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2018. L'implémentation de la nouvelle réglementation au sein du Service expertises et taxations de la CFA a été optimisée avec l'introduction du nouveau guide fédéral et de nouveaux outils de calcul.

Les sollicitations de nos membres sont toujours plus nombreuses. Afin de garantir un traitement et un suivi optimal des dossiers, les qualifications du personnel sont continuellement adaptées par la formation et le développement des compétences. Malgré la crise du coronavirus, la majorité des dossiers ont pu être traités tout au long de l'année en suivi continu pour les parties francophone et germanophone du canton. Pour répondre à la complexité toujours plus importante des expertises fiscales, Marc Bovet, spécialiste en fiscalité, a débuté son activité au sein du service.

Bien que le télétravail ait été partiellement mis en place, les missions du service ont pu être pleinement assurées dans le respect des distanciations sociales avec les clients. Dans le but de toujours améliorer la qualité du suivi et des délais pour les exploitants requérant une expertise, un nouveau système de gestion administrative de la clientèle, ainsi qu'une optimisation des processus de travail et des modèles de documents ont été mis en place.

Le service évolue dans un environnement relativement stable. L'outil de calcul de la valeur de rendement est efficace et adapté aux dispositions légales fédérales actuelles et est continuellement développé avec nos partenaires. La collaboration demeure généralement excellente avec les partenaires des organisations agricoles et externes, notamment l'Autorité foncière cantonale et le Service de l'agriculture, le Centre de conseils agricoles de Grangeneuve ainsi que les notaires actifs dans le milieu rural et les banques.

Des nuages plus sombres nous incitent à la prudence et à la prévention quant à l'évolution de la loi sur le droit foncier rural (LDFR). En effet, une

certaine vision de PA22+ demande un assouplissement du droit foncier en faveur du financement en capital par des fonds étrangers, grâce au dépassement de la charge maximale sous condition de la réalisation d'un business plan. Avant toute modification de la LDFR, les tenants et aboutissants pour l'agriculture devront être analysés en profondeur de façon objective. Pour l'heure, l'UPF s'oppose à toute proposition d'ouverture quant à une discussion d'adaptation de la LDFR, même partielle. Si certaines propositions peuvent paraître intéressantes aux premiers abords, à l'avenir cependant, toute modification devra toujours pouvoir garantir la propriété d'exploitation agricole en mains paysannes. Un développement économique et social supportable des exploitations doit être visé. Il ne peut se faire que sur des réflexions de financement saines. L'ouverture des discussions sur la LDFR attise déjà les intérêts de financement externe qui n'ont aucun lien avec les valeurs de rendement agricole actuelle. Pour rappel, la valeur de rendement a été introduite afin d'éviter un surendettement des exploitations et de permettre de grader la terre en mains paysannes.

La législation actuelle permet déjà une évolution des structures sous forme de personne morale (Sàrl, SA) ou avec construction sur autrui garantie par DDP (droit de superficie distinct et permanent). Nous constatons ou accompagnons fréquemment des fermiers qui investissent sous cette forme lorsque le propriétaire n'est pas capable ou disposé à bloquer des fonds à long terme. Nous développons à cet effet un tableur afin de planifier les amortissements comptables en vue du transfert de propriété prévu à moyen ou long terme.

Notre intense collaboration avec l'Agro Fiduciaire s'avère nécessaire. Nous relevons également un bon échange d'information avec les autres fiduciaires actives dans la branche ainsi que nos équivalents des cantons romands.

Le Service Expertises et Taxations reste à l'écoute des attentes de sa clientèle et à la recherche de solutions afin de répondre avec efficacité aux questions posées. (JP & AR & FM) •

## GERANCES

### AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

#### Activité

L'activité principale de l'AGRO Fiduciaire Fribourgeoise SA est la tenue et le bouclage de comptabilités agricoles. Durant l'exercice 2019, la fiduciaire a bouclé 331 comptabilités. La déclaration d'impôt a été remplie pour 293 clients. Les nouveaux mandats sont directement ouverts avec le logiciel ATwinBiz et, en parallèle pour le client, sur AGRO Twin cash 2. Certains clients choisissent le programme Agropius.

#### Formation

Les comptables ont participé au cours de formation annuelle organisé par l'Association fiduciaire agricole suisse (fidagri/treuland), qui avait pour thèmes «Permis de séjour et de travail pour les étrangers»; «Prévoyance professionnelle et fiscalité»; «Le conjoint dans l'agriculture: Reconnaissance, couverture sociale et aspects comptables» ainsi que «Coaching mental: Les bases et conseils pratiques». Ces sujets étaient fort intéressants et adaptés à la pratique des comptables. Les nouveautés fiscales cantonales y ont été traitées ainsi que des questions de logiciels et d'administration.

#### Personnel

Pascal Chassot a quitté la fiduciaire au 31 août 2020, après 8 ans de services en tant que comptable. Il est engagé comme collaborateur technique auprès de l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg, à Grangeneuve.

Patrik Schaller a démissionné au 31 décembre 2019, après 28 ans de services au sein de l'AGRO Fiduciaire Fribourgeoise SA, afin de se concentrer à l'exploitation de son domaine agricole et à son poste de taxateur auprès de l'Union des Paysans Fribourgeois.

Nous les remercions chaleureusement pour leur travail, leur engagement ainsi que pour leur fructueuse collaboration. Nous leur souhaitons entière satisfaction dans leur nouvelle fonction et plein succès pour leur avenir professionnel et privé.

Lucas Dupré, Villargiroud, a été engagé à 50 % comme nouveau comptable et Béatrice Schneble, Courgevaux, à 50 % également, en soutien administratif. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe. (BA)

#### Fiscalité agricole

L'agriculture accuse encore le coup de l'arrêt du Tribunal fédéral du 2 décembre 2011. Pourtant, AGRO Fiduciaire se prépare déjà à affronter le suivant.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le canton de Fribourg taxe à 20 % les plus-values immobilières résultant de mesures d'aménagement. La taxe sur la plus-value concerne directement les agriculteurs car elle s'applique à leurs terres et devient exigible lors de la cessation d'activité. Au 30 septembre 2020, la Direction de l'aménagement et des constructions a rendu une trentaine de décisions dont 10 % font l'objet d'un recours. A ces oppositions s'ajoute une motion parlementaire demandant la révision de la loi et la suspension des taxations. La motion ayant été acceptée cette année par le Grand Conseil, le débat est à nouveau ouvert et les incertitudes sont nombreuses.

La cessation d'activité indépendante est déjà fiscalisée et cette taxe risque d'alourdir la facture. Dans cette étape importante, le bon réflexe reste de contacter un expert cinq ans avant la cessation. Les experts en fiscalité agricole sont à même de proposer les meilleures solutions possibles dans ce domaine. (MB)

### Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg

En 2019, lors de sept séances, le conseil d'administration de la Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg (SPC) a accepté onze demandes pour un montant de 2,415 millions de francs. Au 31 décembre 2019, la SPC comptait 129 contrats de cautionnement comme garanties de crédit, représentant un montant total de 13,381 millions de francs alloués aux agriculteurs. Les nouveaux contrats concernent les objets suivants:



## GERANCES

le financement de trois aides de départ, l'achat d'une machine pour le pesage et l'emballage de légumes, deux nouveaux bâtiments d'exploitation, un achat de terrain, un achat de ferme et trois refinancements. L'an dernier, le nombre de nouveaux cautionnements a diminué de cinq. Toutefois, le montant par nouveau contrat a augmenté de Fr. 59'483.--. Les besoins en capitaux d'investissement continuent à augmenter dans l'agriculture.

La 78<sup>e</sup> assemblée générale de la Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg n'a pas pu être organisée comme de coutume en raison du coronavirus. Les documents ont été transmis aux membres le 20 mai 2020 par voie de correspondance. Les comptes 2019 ont clôturé sur un bénéfice de Fr. 16'219,72, ce qui est très réjouissant après le déficit de 2018. Après la réduction du conseil d'administration de quinze à sept membres lors de l'assemblée générale 2019, deux personnes ont à nouveau été ajoutées en 2020 pour un total de neuf membres. Un représentant d'une organisation agricole et un représentant des banques ont été élus au conseil d'administration.

Pour pouvoir obtenir des crédits avantageux, les emprunteurs doivent présenter des garanties aux instituts financiers. Dans le canton de Fribourg, la Société paysanne de cautionnement fournit ces garanties. Dans d'autres cantons ne disposant pas de ce moyen, les agriculteurs doivent apporter des garanties privées. (BA)

### **Service d'entraide et de dépannage en agriculture (SECADA)**

L'association a employé 26 dépanneurs durant l'année 2019. Ces derniers ont effectué le même nombre de missions que l'année précédente (107) mais un peu plus d'heures (8'560). Les engagements se sont faits sur des exploitations très diversifiées. Cependant, une majorité de missions ont été effectuées sur des exploitations laitières. Chaque dépannage est organisé selon la disponibilité du personnel. Cette année, 97 % des demandes ont pu être réalisées. Les heures effectuées par le service ménager rural se montent à

308 pour un total de douze missions. La plupart des demandes se font lorsqu'une aide ponctuelle est nécessaire à la maison. Le caractère «urgent» (décès, accident, maladie et maternité) englobait 74 % des missions des deux services.

Le SECADA est constamment à la recherche de personnel qualifié prêt à seconder ou remplacer les agriculteurs fribourgeois. Les jeunes agriculteurs terminant leur apprentissage, les exploitants cherchant un travail d'appoint, mais également les personnes souhaitant combler une saison ou simplement leurs week-ends sont les bienvenus.

Poursuivant un but non lucratif, le juste équilibre entre les produits et les charges reste toujours un sujet de préoccupation très complexe. Le comité directeur doit impérativement trouver des solutions afin de regagner une situation financière saine et ce, afin de garantir un service d'entraide et de dépannage indispensable aux exploitations agricoles du canton de Fribourg.

Les réservations se font en tout temps par téléphone au 026 467 30 22. Nouveau depuis cette année pour les dépannages non-urgents, les agriculteurs ont également la possibilité de remplir le formulaire en ligne «Demande de dépannage» directement sur la page internet du SECADA. (LE)

### **Club des jeunes éleveurs fribourgeois**

Durant l'année 2019, le club a fêté la 30<sup>e</sup> édition de la «Junior Bulle Expo». Une exposition incontournable dans le monde de l'élevage. C'est avec beaucoup d'émotion que les 13 membres du comité ont travaillé d'arrache-pied à la réalisation de cette exposition marquée par une tombola comportant des lots de prestige.

La sortie annuelle s'est déroulée dans les cantons de Berne et Lucerne lors de laquelle les membres ont pu profiter de visites d'élevages exceptionnels.

Les membres ont eu l'occasion de profiter des connaissances d'experts dans le domaine de l'alimentation et de la préparation des animaux lors d'ateliers organisés.

## GERANCES

Cette année ayant été perturbée par les conditions sanitaires, le comité, en concertation avec les autorités préfectorales, a pris la lourde décision d'annuler la Junior Bulle Expo 2020 qui aurait dû se dérouler début décembre.

Les passionnés d'élevage âgés de douze à 35 ans peuvent s'inscrire au club en adressant une lettre de motivation au président, Xavier Vallélian, à Le Pâquier, ou à la Chambre fribourgeoise d'agriculture qui transmettra la demande d'adhésion au comité. (LD & CW)

## Terroir Fribourg

### 2019, une année exceptionnelle!

Nous pouvons l'affirmer sans rougir, 2019 restera une année marquante pour notre association et ceci à plusieurs titres. S'il fallait relever un événement majeur, c'est naturellement à la présence durant presque un mois à Vevey, à l'occasion de la Fête des Vignerons, que nous pensons en premier lieu. Cette expérience laissera encore longtemps de magnifiques souvenirs tant l'aventure fut belle et intense. Cette exceptionnelle promotion des produits du terroir du Pays de Fribourg en terres vaudoises n'aurait pas pu être réalisée sans une équipe engagée et motivée. Nous tenons à remercier les partenaires suivants: le Jambon d'Or SA de Christophe et Françoise Wicht de Prez-vers-Siviriez, l'Association Fribourgissima et les Armailis de la Fête.

Nos très chaleureux remerciements vont à toutes les personnes qui se sont impliquées pour relever ce magnifique défi.

2019 a également été l'année où notre association a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire. C'est dans ce contexte que nous avons été l'hôte d'Honneur du Salon Suisse des Goûts et Terroirs à Bulle. C'est également lors du Salon, le 31 octobre dernier, que nous avons présenté notre nouvelle stratégie 2023 ainsi que la feuille de route 2030 (disponible sur le site [www.terroir-fribourg.ch/Communication/Documents](http://www.terroir-fribourg.ch/Communication/Documents) à télécharger). Ce travail, réalisé avec le support de la HEG de Fribourg, est le

fruit d'une large consultation de notre base et tient compte des enjeux à venir. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre les différentes mesures recommandées dans le rapport en combinant les attentes du marché avec les besoins de nos membres.

En 2020, le programme d'activités a été chamboulé en raison du Covid-19. Les ressources ont été réaffectées pour répondre aux multiples et subites demandes des consommateurs, notamment aux travers des réseaux sociaux et de notre site internet. (PAB)

## Société fribourgeoise d'économie alpestre

En raison des incertitudes liées à la pandémie, toutes les activités et manifestations publiques de la Société fribourgeoise d'économie alpestre (SFEA) ont été annulées au cours de l'année 2020, mis à part les inspections d'alpages. Le comité s'est réuni à quatre reprises comme habituellement, afin de poursuivre le développement de l'économie alpestre de notre canton. Les cours d'hiver ont été annulés et reportés à 2021, comme la course qui devait avoir lieu sur territoire vaudois. Les sujets de l'attribution des subsides pour rénovations et constructions diverses dans les alpages et l'allocation des montants du Fonds Goetschmann pour familles d'agriculteurs de montagne méritantes ont été discutés par le comité et les montants respectifs attribués. Les inspections d'alpages ont eu lieu dans la zone V dite «La Vudalla», sur les Communes de Gruyères, Bas-Intyamont et Haut-Intyamont. Une fois de plus, les inspections ont démontré la nécessité de planifier à grande échelle et à court et moyen termes des améliorations au niveau de l'approvisionnement en eau. De nombreux alpages n'ont plus un approvisionnement en eau garanti pour les prochaines années.

Dans le cadre du projet INNOREG, un sondage réalisé par la SFEA a permis d'obtenir des informations très utiles et intéressantes afin de cerner l'intérêt et les besoins en développement touristique et économique de nos alpages. En raison de



## GERANCES

la crise sanitaire, le projet INTERREG a été prolongé jusqu'en juin 2021. Pour rappel, ce projet intercantonal et Franco-Suisse est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020. (FM)

### *Association fribourgeoise des fermiers*

L'année d'activité écoulée a été marquée par une situation complexe et intéressante sous plusieurs aspects. Ce défi a pu être relevé grâce à l'implication du comité cantonal, avec le soutien des organes de l'UPF.

Comme pour nombre d'organisations, l'assemblée annuelle prévue en mars a été annulée par mesure de précaution face à la pandémie. Pour le côté positif, un courrier nous a permis de transmettre les principales informations à un plus grand nombre de membres que les habituels participants. Afin de répondre à l'exigence des statuts et au bon fonctionnement de l'association, l'assemblée annuelle 2020 sera organisée par courrier durant l'automne. Cette procédure devrait aussi permettre de consulter plus efficacement la plupart des membres.

L'impact majeur durant quelques années sera le chantier de réorganisation de l'Association suisse des fermiers. Les statuts ont été révisés dans les buts suivants:

- affiliation des membres de sections régionales à l'Association suisse des fermiers
- cotisation directe, administration par la gérance suisse
- activité de conseil par la gérance ainsi que les antennes régionales (notamment celle de la Romandie)

La validation sera effectuée par étapes lors des assemblées des délégués en 2021 et 2022.

Celle de 2021 sera organisée dans notre canton.

Afin de pérenniser l'activité de conseil et le contact avec les fermiers, le comité de l'UPF a décidé de créer une Commission des fermiers. Un des buts de cet organe sera de renforcer le soutien des

exploitants ayant simultanément le statut de propriétaire et locataire.

Les activités de conseil ont été fréquentes et fort variées. Quelques communes et paroisses, ainsi que des propriétaires institutionnels, ont encore demandé une actualisation du calcul du fermage licite suite à la révision du Guide fédéral 2018.

Dans ce contexte d'évolution des pratiques de bail à ferme et du soutien institutionnel en la matière, le comité garde toute sa motivation. Il sera reconstitué prochainement afin d'accompagner au mieux cette transition inéluctable. (JP)

### *Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre*

Les betteraviers fribourgeois ont tenu leurs assises annuelles le 23 janvier 2020 à St-Aubin sous la présidence de José Baechler, de Vallon.

Les récoltes 2019 ont été peu satisfaisantes. Les betteraves sucrières étaient très terreuses, ce qui a ralenti le processus de transformation à la fabrique. Par conséquent, la campagne ne s'est achevée que le 2 janvier. Avec un rendement moyen de 88 t/ha, les quantités étaient certes bonnes, mais les teneurs en sucre, de 15,7 %, n'avaient plus été si basses depuis des années. Cette situation est due principalement au syndrome des basses richesses (SBR). La variété Rhinema, que l'on espérait tolérante, n'a pas totalement convaincu. Les producteurs attendent encore une variété rentable et tolérante au SBR. En outre, la campagne 2019 a été endeuillée par un accident tragique au quai de chargement de Domdidier. En conséquence, le chargement à Domdidier a été suspendu pour le reste de la campagne.

Pour José Baechler, cette assemblée était la dernière en tant que président. L'association lui adresse ses vifs remerciements pour le travail accompli. Après trois années productives au service des betteraviers fribourgeois, il a remis son mandat de président à Martin Blaser, de Granges-Paccot. (JE) •

## COMMISSIONS DE L'UPF

### Commission d'apiculture

La Commission d'apiculture de l'UPF a siégé une seule fois en automne 2019. La situation sanitaire des colonies et le rythme des contrôles par les inspecteurs des ruchers cantonaux préoccupaient ses membres. Une intensification de ces contrôles est en train de se mettre en place. Pour les réaliser, le recrutement et la formation des inspecteurs en deux langues est en route.

La Commission d'apiculture rappelle l'importance de la forêt pour les abeilles. De plus, le miel d'été issu du miellat de sapin peut être une part non négligeable des récoltes selon les années. Pour atteindre ses ruches, l'apiculteur se trouve souvent confronté à des routes forestières équipées de panneaux d'interdiction de passage. Pour que les apiculteurs obtiennent un accès légal, il est conseillé de déposer une demande à l'arrondissement forestier concerné. Les ruchers mobiles sont les bienvenus en forêt mais en général, la construction d'un rucher fixe est interdite. Pour améliorer la compréhension entre apiculteurs et forestiers, une séance entre forestiers et apiculteurs sera organisée dans le courant de l'année 2021.

La commission a dû prendre note d'une intoxication d'abeilles avec le produit Thymovar au moment du traitement contre le varroa. Le combat contre le varroa restera malheureusement d'actualité pendant des années encore.

Quant au feu bactérien, cette maladie restera dangereuse pour les arbres fruitiers à pépins, même si les autorités ont allégé son combat à partir de janvier 2020. Des zones de faible prévalence seront créées et les pépinières seront toujours contrôlées deux fois par an ainsi qu'un rayon de 4 km autour des dites pépinières. Par contre, l'interdiction cantonale faite aux apiculteurs de déplacer les colonies au printemps sera abolie. (BA)

### Commission fiscale

La rencontre annuelle de la Commission fiscale avec les responsables du secteur de révision du Service cantonal des contributions (SCC) a eu lieu comme chaque année au début décembre. Voici quelques thèmes discutés:

- la production d'électricité d'une installation photovoltaïque à propre usage n'aura pas le même rendement financier à comptabiliser à l'avenir étant donné que les frais concernant l'électricité seront diminués de ce montant;
- à l'avenir, le SCC demande également le détail de la valeur de rendement en cas d'investissements dans des immeubles et ce, afin de pouvoir adapter la valeur fiscale des immeubles agricoles;
- la valeur inventaire du bétail bovin au 31 décembre 2019 a augmenté de Fr. 2'200.-- à Fr. 2'300.-- et le jeune bétail a également augmenté proportionnellement selon la catégorie d'âge.

Il est important d'entretenir de bonnes relations avec les responsables du SCC, celles-ci sont indispensables afin de collaborer au règlement de problèmes comptables et fiscaux. Une décision avec un accord commun ne concerne souvent qu'un petit groupe, alors qu'une décision du Tribunal concerne tous les agriculteurs et, souvent, pas dans le sens souhaité. (BA)

### Commission de formation professionnelle et Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Réunies en début d'année avant la crise coronavirus, les deux commissions ont validé, à l'intention du comité cantonal de l'UPF, la détermination fribourgeoise de «l'Enquête sur le développement de la formation professionnelle initiale». Une formation de quatre ans est soutenue par les membres avec l'argumentation qu'un an de formation supplémentaire intégrée au CFC est nécessaire pour une formation complète et exigeante avec un champ professionnel très large.

Les cours interentreprises se sont déroulés en excellente collaboration avec le Centre de formation sur le site de Grangeneuve et d'Agroscope à Posieux. Pour l'année 2019/2020, 664 jours de cours ont été donnés, un nombre en baisse en raison de report de cours à cause de la pandémie de coronavirus. (FM) •



## COMMISSIONS DE L'UPF

### Commission d'apiculture

Andrey Beat, CFA, secrétaire

---

Chassot André, CCA

---

Cottet Charles, 3<sup>e</sup> arrondissement forestier, Bulle

---

Jacquat Anne-Claude, Corserey, présidente

---

Jaquet Yves, inspecteur cant. des ruchers, SAAV

---

Monney Raphaël, Fiaugères

---

Ruggli Dominique, CCA

---

### Commission fiscale

Andrey Beat, CFA

---

Castella Benoît, EEC

---

Glauser Fritz, UPF

---

Losey Michel, Sévaz

---

Maillard Cédric, EEC, secrétaire

---

Ménétrety Frédéric, CFA

---

Remy André, CFA, président

---

Sturny Héribert, EEC

---

### Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist

---

Carrard Serge, Châtillon

---

Favre Edgar, Le Crêt

---

Linder Werner, Düdingen

---

Mauron Eric, Autafond, vice-président

---

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

---

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

---

Pochon Olivier, Châtillon

---

Rouiller Philippe, Romont

---

Schafer Thomas, Überstorf

---

Schöpfer Lukas, St. Antoni

---

Zahnd Roland, Wünnewil, président

---

Guisolan Laurent, invité CFTN

---

Horner Alexandre, invité CFTN

---

Ruggli Dominique, invité CCA

---

### Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Linder Werner, Düdingen

---

Mauron Eric, Autafond

---

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

---

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

---

Rouiller Philippe, Romont, président

---

Schafer Thomas, Überstorf

---

Guisolan Laurent, CFTN, coordinateur invité

---

CCA: Centre de conseils agricoles

CFA: Chambre fribourgeoise d'agriculture

CFTN: Centre de formation des métiers de la terre et de la nature

EEC: Economie d'entreprise & comptabilité

SAAV: Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Etat des membres à fin octobre 2020

## **MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF EHRENMITGLIEDER DES FBV**

Corminboeuf Pascal, Domdidier

---

Fasel Josef, Alterswil

---

Maillard Francis, Marly

---

## **DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP DELEGIERTE DES FBV AN DER VERSAMMLUNG DES SBV**

Bise Sébastien, Cheyres

---

Braillard Frédéric, Besencens

---

Brönnimann Charles, Onnens

---

Brügger Adrian, Dürdingen

---

Buchs Henri, Cerniat

---

Chassot Murielle, La Tour-de-Trême

---

Fragnière Elie, Gumefens

---

Gapany Olivier, Echarlens

---

Magnin Régis, Ursy

---

Maudonnet Vincent, Bossonnens

---

Ménétrety Frédéric, Estavayer-le-Lac

---

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

---

Perler Hans, Guschelmuth

---

Piller Judith, Oberschrot

---

Schafer Denise, Wünnewil

---

Schwab Friedrich, Kerzers

---

Spahr Daniel, St-Aubin

---

Zbinden Marc, Zumholz

---

*4 sièges vacants - nomination au comité cantonal UPF*

*4 vakante Sitze - Nominierung im Kantonalvorstand FBV*

## COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF KANTONALVORSTAND UND DIREKTIONSAUSSCHUSS DES FBV

Andrey Pascal, Cerniat

---

Bapst Jean-Bernard, Cormagens

---

Bapst Philippe, Ependes

---

Borcard Jean-François, Grandvillard

---

Brügger Adrian, Düdingen

---

\* Chassot Murielle, La Tour-de-Trême, vice-prés.

---

Cotting René, Châtonnaye

---

\* Gapany Olivier, Echarlens

---

\* Glauser Fritz, Châtonnaye, président

---

Jaquet Frédéric, Le Châtelard

---

Jungo Alain, Tentlingen

---

\* Maudonnet Vincent, Bossonnens

---

Moser Michael, Kerzers

---

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

---

\* Perler Hans, Guschelmuth, vice-président

---

Piller Judith, Oberschrot

---

\* Schafer Denise, Wünnewil

---

Schnyder Thomas, Bösinggen

---

Schöpfer Lukas, St. Antoni

---

\* Spahr Daniel, St-Aubin

---

\* Yerly Gabriel, Berlens

---

### **Invités avec voix consultative:**

### **Gäste mit beratender Stimme:**

Andrey Beat, CFA/FLK

---

Castella Didier, DIAF/ILFD

---

Krayenbuhl Pascal, SAgri/LwA

---

\* Ménétreay Frédéric, CFA/FLK

---

Toffel Pascal, Grangeneuve

---

Chassot Baptiste, Riaz

---

Zahnd Roland, Wünnewil

---

\* **Membres du comité directeur**

\* **Mitglieder des Direktionsausschusses**

### **CFA/FLK:**

Chambre fribourgeoise d'agriculture  
Freiburgische Landwirtschaftskammer

### **DIAF/ILFD:**

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts  
Direktion der Institutionen u. der Land- u. Forstwirtschaft

### **SAgri/LwA:**

Service de l'agriculture  
Amt für Landwirtschaft

Etat des membres nommés à fin octobre 2020  
Stand der gewählten Mitglieder Ende Oktober 2020